

Entreprise :

Emplacement : Date :

Nom du demandeur de travail sous tension :

RAISONS DU TRAVAIL SOUS TENSION

Une des raisons suivantes DOIT s'appliquer sinon le travail DOIT être fait hors tension :

- ▣ Localisation d'une défectuosité (*trouble shooting*)
- ▣ Dépannage
- ▣ Compromission de la vie d'autrui (hôpital)

- 1 Cette procédure est EXCEPTIONNELLE et doit être autorisée par le responsable en SST.
- 2 Si l'installation électrique en place représente un danger (mauvais contact de fils électriques ; mauvaise identification de câbles électriques reliés à un panneau de distribution ; vis manquante(s) sur un panneau ; etc.), refuser d'effectuer les travaux et aviser le contremaître.
- 3 Informer les travailleurs et les personnes présentes sur les lieux que des travaux sous tension vont être effectués.
- 4 Délimiter l'aire de travail ou la zone où le travail sous tension s'effectue.
- 5 Le port de bijoux, montre, piercing, ceinture et autres accessoires est interdit.
- 6 Porter les équipements de protection individuelle spécifiques obligatoires au travail sous tension conformément à la norme NFPA 70E :

Catégorie 2 (8 cal/cm²)

- ▣ Visière anti-arc de catégorie 2
- ▣ Gants isolants de classe 0 (1 000 V)
- ▣ Pardessus ignifuge de catégorie 2
- ▣ Outils isolés 1 000 V ou plus

Catégorie 4 (40 cal/cm²) (Appareil de commutation, CCM, barres omnibus, équipements à plus de 1 000 V, TSS, chambre annexe, etc.)

- ▣ Casque avec visière anti-arc de catégorie 4
- ▣ Gants isolants de classe 1 (5 000 V)
- ▣ Survêtements ignifuges de catégorie 4
- ▣ Outils isolés 1 000 V ou plus

Au besoin :

- ▣ Installer des barrières isolantes (tapis, écran ou tabouret isolants).
- ▣ Utiliser des escabeaux conformes à la norme CAN3-Z11-M81 classe 1 FORTE résistance à la charge.

- 7 Utiliser un multimètre avec sondes protégées par fusible HRC pour identifier les fils ou les câbles qui sont sous tension. Le multimètre doit être approprié à la catégorie de tension et de surtension :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▣ CAT I : Appareillage électronique ▣ CAT II : Équipement branché à une prise murale | <ul style="list-style-type: none"> ▣ CAT III : Installation électrique (entre le coffret de branchement et les prises murales) ▣ CAT IV : Entrée électrique et amont (coffret de branchement et en amont) |
|---|---|

- 8 Pendant les travaux, être vu et entendu de façon continue par une autre personne connaissant l'emplacement de l'interrupteur (sectionneur).

COMMENTAIRES

AUTORISATIONS

Signature du **responsable en SST** : Date :

Signature du **travailleur** : Date :

Signature du **demandeur** : Date :